



Ville d'Escaudain

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ESCAUDAIN

SÉANCE DU 11 AVRIL 2024
CONVOCATION EN DATE DU 29 MARS

DÉLIBÉRATION N° 08/02/2024

Présidence : M. Bruno SALIGOT, Maire

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Nombre de membres présents : 18

Nombre de votants : 26

Membres présents : MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette, BENAMARA Ali, TRIOUX Annick, DRELON André, RISBOURG Dominique, SION Michel, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GIL Eugène, LOUGHANI Abdelaziz, SCHUTT Sylvie, LAKOMY Laurent, GALAND Mélanie, PETRIOLI Franca, MERCIER Catherine, TROIA Laure, ADIMI Karim

Membres excusés ayant donné pouvoir : Mme STIEVENARD Karine donne pouvoir à Mme SCHUTT Sylvie, M. GERNEZ Marc donne pouvoir à M. WERY Jean-Charles, Mme GUIOT Christelle donne pouvoir à M. SION Michel, M. PUPILLI Pascal donne pouvoir à M. ABDELOUAHED Olivier, Mme VANDENNIEUWEMBROUCK Frédérique donne pouvoir à Mme RISBOURG Dominique, Mme DI GIULIO Cécile donne pouvoir à Mme GALAND Mélanie, M. DUHEM Christian donne pouvoir à Mme TROIA Laure, M. ABDELKADER Michaël donne pouvoir à Mme MERCIER Catherine

Membres excusés : Mmes. PLAYE Maryse

Membres absents : MM. CLOET Geoffrey et PETIT Dimitri

Secrétaire de séance : M. Michel SION

OBJET : Budget Primitif 2024 – Approbation

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1612.1 à L.1612.20 et L.2311.1 à L.2343.2 relatifs à l'adoption et l'exécution des budgets communaux ainsi qu'aux finances communales ;

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 5 mars 2024 prenant acte de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires réalisé sur la base d'un rapport détaillé présentant les éléments nécessaires à la préparation du Budget Primitif et arrêtant les principales orientations budgétaires, conformément aux articles L. 2312-1 et L.5217-10-4 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Compte de Gestion et le Compte Administratif de l'exercice 2023 adoptés en séance de ce jour ;

Vu la délibération de ce jour décidant de l'affectation du résultat de l'exercice 2023 ;

Vu le projet de Budget Primitif 2024 ;

Considérant que dans le cadre de la préparation du Budget Primitif une note explicative de synthèse détaillée a été remise aux Conseillers Municipaux avec la convocation ;

Considérant en outre que la Commission des Finances s'est réunie le 28 mars 2024 pour étudier et arrêter le projet de Budget Primitif 2024 ;

Entendue la présentation de Monsieur le Maire ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

APPROUVE le Budget Primitif 2024 qui intègre les résultats de l'exercice 2023 selon les équilibres suivants :

SECTIONS BUDGETAIRES		DEPENSES	RECETTES
I N V E S T I S S E M E N T	CREDITS VOTES AU TITRE DU BP 2024	5.445.010,50	5.911.354,60
	RESTES A REALISER 2023	1.256.804,46	213.465,59
	001 SOLDE D'EXECUTION REPORTE		576.994,77
	TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	6.701.814,96	6.701.814,96
F O N C T I O N N E M E N T	CREDITS VOTES AU TITRE DU BP 2024	13.952.015,92	8.795.390,00
	RESTES A REALISER 2023		
	002 RESULTAT REPORTE		5.156.625,92
	TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT	13.952.015,92	13.952.015,92
TOTAL DU BUDGET		20.653.830,88	20.653.830,88

Délibération adoptée à l'unanimité.

Ont voté pour : MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette, BENAMARA Ali, TRIOUX Annick, DRELON André, RISBOURG Dominique, SION Michel, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GIL Eugène, LOUGHANI Abdelaziz, SCHUTT Sylvie, LAKOMY Laurent, GALAND Mélanie, ADIMI Karim, Mme STIEVENARD Karine pouvoir remis à Mme SCHUTT Sylvie, M. GERNEZ Marc pouvoir remis à M. WERY Jean-Charles, Mme GUIOT Christelle pouvoir remis à M. SION Michel, M. PUPILLI Pascal pouvoir remis à M. ABDELOUAHED Olivier, Mme VANDENNIEUWEMBROUCK

Frédérique pouvoir remis à Mme RISBOURG Dominique, Mme DI GIULIO Cécile pouvoir remis à Mme GALAND Mélanie.

Se sont abstenus : MM. PETRIOLI Franca, MERCIER Catherine, TROIA Laure, DUHEM Christian pouvoir remis à Mme TROIA Laure, M. ABDELKADER Michaël pouvoir remis à Mme MERCIER Catherine.

Fait en séance les jour, mois et an susdits
POUR EXTRAIT CONFORME,
Le Maire,



Bruno SALIGOT.



Le Secrétaire de séance,



Michel SION.



